



**PROJET D'APPUI AUX IRRIGANTS ET AUX SERVICES AUX IRRIGANTS  
ASIRRI : COMPOSANTE HAÏTI**

**CUDES :**

**une confédération d'associations d'irrigants  
qui fournit des services à ses membres**



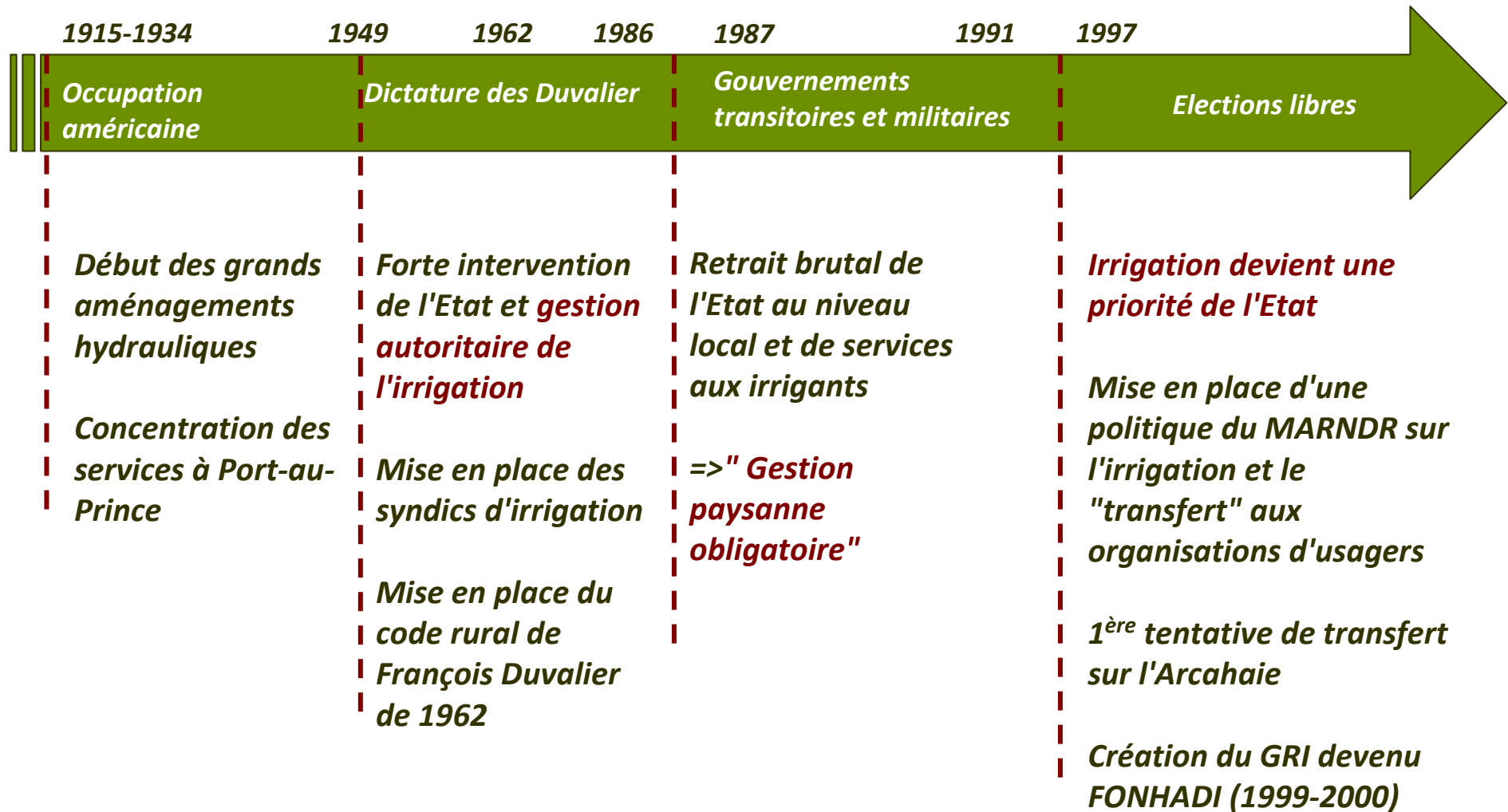
# Le contexte de l'irrigation en Haïti

- ❑ Haïti : premier pays noir indépendant (1804)
- ❑ 2/3 de montagnes, 1/3 plaines (Point culminant : Pic de la Selle 2680 m)
- ❑ Population rurale : 60 %
- ❑ PIB/habitant : 700 USD (2009)
- ❑ Superficie agricole : 870 000 ha
- ❑ Superficie irrigable : 135 000 à 150 000 ha ; **seuls 80 000 ha réellement irrigués** (35000 riz, 8000 banane plantain, puis maïs, haricot et légumes), 243 systèmes irrigués.
- ❑ Difficultés majeures : **dégradation des infrastructures** (manque d'entretien, cyclones), **dégradation des bassins versants, faiblesse des organisations paysannes d'irrigants, urbanisation des terres agricoles, manque de soutien de l'Etat** (par manque de moyens plus que par manque de volonté)

# Le contexte de l'irrigation en Haïti



# Le contexte de l'irrigation en Haïti

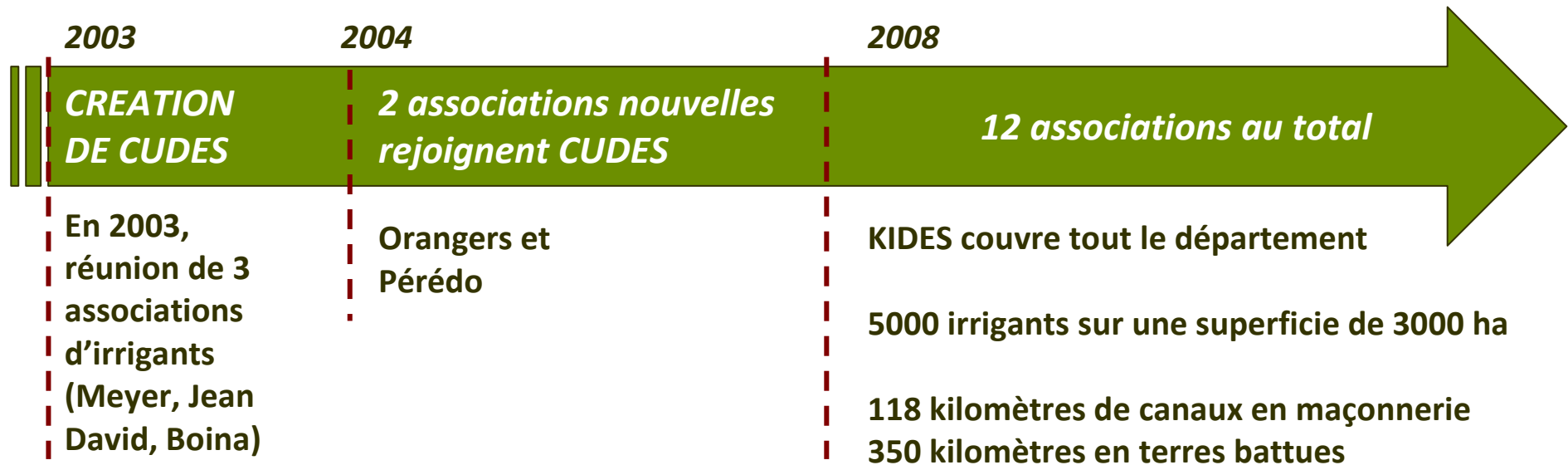


# Un "transfert de l'irrigation" en Haïti qui se veut responsable

Les phases	Les actions
Phase 1 : diagnostic et sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diagnostic participatif du système irrigué et <b>formulation d'un projet d'accompagnement</b></li></ul>
Phase 2 : Exécution du programme d'appui	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Réhabilitation physique</b></li><li>• <b>Structuration de l'organisation d'irrigants</b> et légalisation</li><li>• Appui à l'intensification agricole</li></ul>
Phase 3 : cogestion du système irrigué (Etat, association, ONG/projet)	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mise au point des règles de fonctionnement du système (technique, financier et formations)</li></ul>
Phase 4 : Prise en charge du système irrigué	<ul style="list-style-type: none"><li>• Signature d'un contrat (Etat reste responsable des infrastructures primaires)</li></ul>

- En 2012 : pas de Loi cadre ni sur l'Eau, ni sur les organisations d'irrigants
- Très peu de transfert réalisé

# ASIrri en Haïti : une innovation institutionnelle : la mutualisation de services au sein d'une fédération CUDES



## Les objectifs :

1. Un meilleur accès à l'eau (application du transfert de gestion, meilleure gestion des systèmes irrigués)
2. Des services pour les irrigants (intrants, renforcement, formations, accompagnement technique)
3. Une systématisation des expériences des associations d'irrigants
4. Une reconnaissance du secteur de l'irrigation, de ses contraintes

# ASIrri en Haïti : une innovation institutionnelle : les objectifs

1. Renforcer CUDES qui existait déjà pour **consolider les services de "gestion de l'eau"** déjà rendus aux 12 organisations d'irrigants membres
2. Consolider la **mutualisation des services au sein de CUDES** qu'une organisation d'irrigants seule ne peut pas gérer
3. Tester **deux nouveaux services économiques** (boutique d'intrants et centrale de commercialisation) et voir si ces services pouvaient aussi contribuer au financement de la fédération et des services de l'eau

# Les services développés par CUDES et renforcés par ASIrri

**Une représentation des irrigants du Sud-Est :** dans le Sud-Est, au niveau national

## **Un service d'appui et conseil technique**

- Formations relatives à la production agricole
- Formation sur la gestion de l'eau (actualisation des listes d'usagers, tours d'eau ...)
- Formation financière et administrative (budget annuel d'une AI)
- Renforcement organisationnel des associations et appui au contrôle de la vie associative
- Gestion de conflits
- Négociation de fonds (publics et coopération internationale) pour la réhabilitation des réseaux



# Les services développés par CUDES et renforcés par ASIrri

**Des services pour la fourniture en intrants et outils de production** (boutique d'intrants) : intrants agricoles, semences de maïs, de haricot, semences maraichères

**Un service de commercialisation groupée : la centrale d'achat**

**Un service de plaidoyer pour une reconnaissance du statut des irrigants :**

- pour une reconnaissance des irrigants et une valorisation de l'agriculture,
- un thème de travail : le problème d'urbanisation sur les terres irriguées.

**Une systématisation des expériences des associations d'irrigants et des échanges**

# Les principales avancées et résultats

## 1. Des organisations d'irrigants renforcées :

- 10 associations d'irrigants reconnues (mairie et affaires sociales)
- Formation des dirigeants des AI et des irrigants (gestion, technique, législation, ...)

## 2. Des horaires de distribution de l'eau révisés sur 7 périmètres et un paiement de l'eau mis en place (de 0 à 10 à 40% de taux de recouvrement selon les réseaux)

## 3. Un service de plaidoyer intégré : le problème de l'urbanisation des terres agricoles rendu public avec les paysans, la ville et l'Etat

## 4. Des services fournis en partie par les paysans eux-mêmes avec recours à des appuis externes

## 5. Un dialogue établi entre associations, fédérations et services de l'Etat (DDA)



# Les difficultés et perspectives

1. **Des services économiques (centrale, boutique) encore non viables et à consolider dans le temps**
2. **Des services couteux loin d'être couverts :**
  - par le paiement des redevances (5 à 7% des redevances collectées par association d'irrigants membre)
  - par les services économiques (car non encore viabilisés) mais perspectives de revenus avec fourniture d'intrants en particulier
3. **Des services fondamentaux qui requièrent d'investissements externes (public et coopération)**

Mèsi Anpil !

Thank you !

Merci !